

Les adh rents de la St  des Beaux-Arts du P rigord sont convoqu s en **Assembl e G n rale** le **samedi 14 Mars 2020**   la maison de quartier Saint Martin la Gare , 14 rue L on Dessales.
Pour agr menter cette r union de l'ensemble des soci taires, la SBAP organise le 22  concours Jean Callerot.

ASSEMBLEE GENERALE

Les travaux de l'Assembl e G n rale d buteront   11h

- Appel des cotisations et remise des cartes.
- Pr sentation des rapports d'activit  et de tr sorierie.
- Questions diverses.
- Election des membres du Conseil d'Administration.
- Election du Pr sident (choisi parmi les membres du C.A.)

IMPORTANT

Les soci taires qui souhaitent  tre  lus et agir au sein du bureau et du conseil d'administration doivent adresser leur candidatures   : Patrick GALLI 13 rue Pierre Cot 24750 BOULAZAC (patrick@pagalli.fr)

Pour clore cette matin e, un repas amical est propos    13 heures, aux soci taires et aux accompagnants .
Le lieu n'est pas encore d termin .

Participation de l'ordre de 25 euros par convives.

Merci de r server en renvoyant la notice de participation au repas.

CONCOURS J. CALLEROT

Le Concours Jean Callerot, destin    animer la journ e consacr e   l'Assembl e G n rale, est une manifestation r serv e aux seuls soci taires et   laquelle le public n'a pas acc s.

Il est ouvert   tout adh rent   jour de sa cotisation pour 2020 (30  ).

THEME IMPOSE : "une couleur"   interpr ter au gr  de chacun !

Toutes les techniques de peinture, dessin et gravure sont admises, ainsi que les sculptures.

Les copies seront refus es.

FORMAT MAXIMUM 25F (81 X 65 cm). Format libre pour les sculptures.

En cas d'oeuvres encadr es sous verre, le format pris en consid ration est celui du verre lui-m me.

Les oeuvres, **NON SIGNEES** ou **SIGNATURE CACHEE**, seront pr sent es nues ou sous encadrement le plus sobre possible.
Les sous-verres   pinces, trop fragiles, ne seront pas admis. Les  uvres devront  tre munies d'un syst me d'accrochage parfaitement fiable et porter au verso le nom de leur auteur.

DEPOT DES  UVRES : Le jour m me, samedi 14 mars, de 9h   9h30
la maison de quartier Saint Martin la Gare , 14 rue L on Dessales 24000 P rigueux .

Les op rations de vote relatives au concours d buteront   10h.

Le jury est traditionnellement constitu  de l'ensemble des soci taires pr sents (qu'ils participent ou pas au concours), des repr sentants de la presse et des personnalit s invit es.

Les auteurs des oeuvres s lectionn es au premier tour recevront un ouvrage consacr    la peinture.

Le second tour d signera les trois laur ats, qui recevront un livre d'art.

L'artiste qui obtiendra le Premier Prix sera hors-concours pour les deux  ditions suivantes.

La Soci t  des Beaux-Arts d cline toute responsabilit  en cas de d gradations, vol, etc.

ATTENTION

Seules les  uvres pour lesquelles la notice de participation aura  t  renvoy es **avant le 07 mars** pourront  tre accroch es et participer au concours !